

MON CLUB DE FOOTBALL

#MARQUER
DEMAIN

ECO— RESPONSABLE

LE GUIDE PRATIQUE



**#MARQUER
DEMAIN**





Depuis plus de 100 ans, la Fédération Française de Football organise et promeut la pratique du football sur tout le territoire français. Un territoire riche de sa diversité de paysages, de sa nature, de sa biodiversité. Un territoire que le football doit respecter.

La protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur contemporain. Il est de notre devoir d'agir au quotidien pour préserver notre planète afin de ne pas compromettre l'avenir des générations futures. Le rôle de la FFF et du Fondation du Football est essentiel. Il s'agit de sensibiliser nos 15 000 clubs, et à travers eux les dirigeants, les éducateurs, les bénévoles, les joueurs et leurs familles, à l'éco-responsabilité. Être éco-responsable, c'est intégrer des mesures de protection de l'environnement dans ses activités et ses principes.

C'est tout l'objet de ce guide du Club de football éco-responsable : permettre aux clubs amateurs de mettre en œuvre des actions concrètes pour préserver leur environnement direct. Le club de football est un formidable lieu d'éducation et d'initiatives comme le montrent les succès du Programme Educatif Fédéral, les Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football ou les bonnes pratiques mises en avant dans ce guide. Au-delà de l'exercice du football, le club possède un véritable rôle de prescripteur.

Il peut accompagner ses licenciés, notamment ses jeunes, dans l'application des bons écolgestes pour préserver l'environnement.

Certains diront qu'il ne s'agit que de petits gestes à l'échelle du club. Mais il n'y a pas de petits gestes des licenciés lorsque nous sommes aussi nombreux à les accomplir. Des déchets aux transports, de la préservation des ressources naturelles à l'alimentation, ce guide offre un large panorama des grandes thématiques sur lesquelles nous devons aller de l'avant pour le bien de notre planète.

Ce guide s'inscrit pleinement dans la nouvelle politique de responsabilité sociétale de la FFF. Sous la bannière Marquer Demain, cette politique vise à mettre en lumière les bonnes pratiques du football dans les domaines sociaux et environnementaux tout en innovant pour en développer de nouvelles. Fruit d'une réflexion commune avec le Fondation du Football, laboratoire d'idées et fin connaisseur des clubs amateurs, ce guide a bénéficié de l'œil avisé d'experts de la société civile (Ministère des Sports, WWF, ADEME, Zero Waste, Fair Play for Planet, CNOSF) que nous remercions chaleureusement.

Ensemble, soyons décisifs.



NOËL LE GRAET

Président de la FFF



PATRICK BRAOUEZEC

Président du Fondation du Football

01

S'ALIMENTER AUTREMENT



shutterstock_1793372062

FICHE N°1
Organiser un atelier de sensibilisation à l'alimentation durable

FICHE N°2
Proposer des solutions pour éviter le gaspillage alimentaire

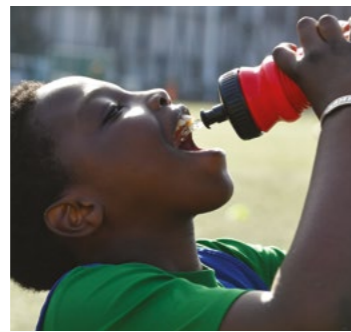
FICHE N°3
Mettre en place un partenariat avec des agriculteurs

FICHE N°4
Proposer une alimentation responsable à la buvette

FICHE N°5
Mise en place d'un potager pédagogique

02

ÉCONOMISER L'EAU



FICHE N°6
Favoriser les économies d'eau

FICHE N°7
Distribuer des gourdes et installer des fontaines à eau

FICHE N°8
Installer un récupérateur d'eau de pluie

03

TRANSPORTS ET MOBILITÉ



shutterstock_265720934

FICHE N°9
Mettre en place un système de covoiturage

FICHE N°10
Privilégier les transports en commun et transports doux (marche, vélo)

FICHE N°11
Doter le club de véhicules électriques ou propres ou de minibus



04

TRIER, RECYCLER ET RÉDUIRE SES DÉCHETS



shutterstock_709345111

FICHE N°12
Trier et recycler ses déchets

FICHE N°13
Réemployer ses produits

FICHE N°14
Réduire ses déchets

05

INFRASTRUCTURES, CONSTRUCTION ET ÉNERGIE



FICHE N°15
Préserver la végétalisation du lieu de pratique

FICHE N°16
Transformer le club-house en un équipement vert

06

ENGAGER SON CLUB DANS UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE



FICHE N°17
Faire une action annuelle avec une association

FICHE N°18
Créer une part écologique dans le coût de la cotisation



EN FIN DE GUIDE, RETROUVEZ LE POSTER DES ÉCO-GESTES !

PRÉSENTATION DU GUIDE



LES OBJECTIFS DE CE GUIDE

POURQUOI CE GUIDE ?

Pourquoi on s'adresse à vous ?

– Le club de football n'est pas uniquement un lieu où l'on apprend la pratique du football. C'est également un lieu au sein duquel l'éducation des plus jeunes se forge. D'après le Fondation du Football, près d'un tiers des jeunes garçons et filles sont licencié.e.s d'un club de football avant leurs 18 ans !¹ L'apprentissage de valeurs, de gestes, de comportements, y joue donc un rôle essentiel.

– Ce guide vise ainsi à s'appuyer sur le rôle éducatif prépondérant du club de football pour inviter l'ensemble de ses acteurs (dirigeants, bénévoles, éducateurs, joueurs, arbitres...) à adopter au quotidien des comportements éco-responsables.

– Ces bonnes pratiques ne doivent pas servir uniquement la gestion du club au quotidien, mais se diffuser à l'extérieur du club, à la maison, dans d'autres milieux associatifs. C'est aussi le rôle du club, en tant que « lieu de vie » dans un contexte de village ou de quartier, que de diffuser à tous ceux avec qui il interagit de nouvelles pratiques plus éco-responsables.

Quel est votre rôle ?

- Minimiser vos impacts négatifs : l'éco-responsabilité n'est pas que l'affaire des grandes sociétés ou de l'Etat, elle est l'affaire de tous, dès aujourd'hui.
- Diffuser une philosophie de protection de l'environnement chez les licencié.e.s et l'ensemble des autres acteurs au sein du club, et en-dehors.
- Permettre au football d'être durable.

QUELLES VOCATIONS ?

Un aspect « contributif » des actions proposées : réduire ses émissions de gaz à effet de serre et plus généralement ses impacts environnementaux.

Un aspect pratique : pouvoir mettre en place une action de A à Z en identifiant les besoins et les étapes.

Un aspect progressif : développer par exemple une ou deux actions différentes par saison.

1 – Panorama sociétal du football français 2020, Fondation du Football

L'UTILISATION DU GUIDE

Ce Guide est un outil qui doit permettre au club de minimiser son impact environnemental au quotidien et sensibiliser les licenciés. Chacun peut se l'approprier comme il le souhaite, puisqu'il a été construit de manière à être didactique et concret pour faire émerger des idées au sein du club.

MON CLUB ÉCO-RESPONSABLE **LE GUIDE**

FICHE N°1 ORGANISER UN ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ALIMENTATION DURABLE

L'alimentation est à la fois un enjeu nutritionnel, social, économique et écologique : c'est donc un moyen d'agir sur tous ces aspects auprès des licencié.e.s. C'est aussi un enjeu pour le club de football. Faire réfléchir les jeunes licencié.e.s sur leurs pratiques alimentaires avec l'appui d'un spécialiste (médecin, nutritionniste, agriculteur) permet de faire évoluer les comportements, de se préoccuper de leur santé tout comme celle de la planète.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER

TUTORIEL
ÉTAPE N°1 : Prendre attache avec un-e médecin ou un-e nutritionniste du territoire, sensibilisé-e au développement durable. Les professeures des écoles ont également l'habitude de ce type d'animations et peuvent être sollicités
ÉTAPE N°2 : Concevoir l'atelier de sensibilisation. Celui-ci peut s'intégrer de manière régulière lors d'une saison ou lors d'un événement ponctuel du club (kermesse, tournoi de fin d'année)
ÉTAPE N°3 : Réaliser l'atelier de sensibilisation en prévoyant une participation active des enfants licencié.e.s, par exemple en réalisant et dégustant des barres énergétiques maison ou un smoothie à partir de produits biologiques, locaux et de saison.

FACTEURS-CLÉS
FACTEUR-CLÉ N°1 : Mobiliser les enfants par le jeu lors de l'atelier de sensibilisation (ex. quizz, ateliers de foot mêlant la nutrition...)
FACTEUR-CLÉ N°2 : Faire coïncider l'atelier de sensibilisation avec d'autres actions sur l'alimentation au sein du club (voir fiches suivantes)
FACTEUR-CLÉ N°3 : Désigner un éducateur comme référent de l'alimentation des jeunes

DIFFICULTÉS POSSIBLES
DIFFICULTÉ N°1 : Trouver la personne experte appropriée pour réaliser l'atelier. En jouant sur les fans de foot, on peut mobiliser les gens bénévolement !
DIFFICULTÉ N°2 : Transmettre le message aux enfants qui sont habitués à d'autres pratiques alimentaires

MESURE D'IMPACT
Nombre d'enfants participants

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES
Un programme sur la diététique du Cosmo de Taverny

Intitulé de l'action et présentation des enjeux.

Indicateurs de l'impact environnemental et du coût financier de l'action.

Les points essentiels pour que l'action soit un succès.

Les difficultés de mise en place de l'action à prévoir. En connaissant les difficultés en amont, on y est mieux préparé.

L'indicateur à utiliser pour évaluer l'impact de l'action. Grâce à l'évaluation, on peut mesurer les effets bénéfiques de l'action et travailler à son amélioration.

Étapes à suivre pour mettre en place l'action efficacement.

Le lien vers une action similaire déjà mise en place dans un club amateur. N'hésitez pas à le contacter pour avoir plus d'informations !

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



POURQUOI PARLER D'ÉCO-RESPONSABILITÉ ?

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES

Agir de manière « éco-responsable » ou « éco-citoyenne », au sein de clubs de football comme dans la vie quotidienne, nécessite d'abord d'en comprendre les raisons élémentaires. Pourquoi parle-t-on aujourd'hui de développement durable, de responsabilité environnementale, d'éco-responsabilité ? Pourquoi nous invite-t-on à être plus sobre dans notre consommation d'énergie, à limiter notre production de déchets ou encore à réduire notre consommation de viande ?

IL EST NÉCESSAIRE DE PARTIR D'UN PREMIER PHÉNOMÈNE QUE LES SCIENTIFIQUES APPELLENT LE « RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ».

Il s'agit en fait « d'une augmentation de la température terrestre moyenne sur de longues périodes. On parle aussi de **changement climatique** ou de **dérèglements climatiques**, car on note des changements importants dans les phénomènes climatiques : plus de canicules, ou inversement plus de précipitations, fréquence des tempêtes ou des ouragans plus élevés, etc ».² Dans tous les scénarios envisagés (à l'exception du plus bas), le seuil de réchauffement mondial de +1,5°C sera dépassé dans un avenir proche (entre 2021 et 2040), et restera au-dessus de +1,5°C jusqu'à la fin du siècle.³

Cette situation est plus que jamais problématique, car il est avéré que les activités humaines dans leur ensemble accélèrent ce réchauffement climatique, notamment à travers le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Mais qu'est-ce que **l'effet de serre** ?

L'atmosphère contient naturellement **des gaz à effet de serre** (le dioxyde de carbone - CO₂, ou encore le méthane - CH₄) qui jouent un rôle fondamental dans la régulation de la température terrestre. En effet, ces gaz empêchent une large part de l'énergie solaire captée par la Terre d'être renvoyée vers l'espace. C'est l'effet de serre, qui permet **de maintenir la température moyenne** sur Terre aux alentours des 15°C (au lieu de - 18°C sans lui !).⁴

Mais les émissions de gaz à effet de serre se sont intensifiées depuis 1850 sous l'intensification des activités humaines. Cette hausse des émissions modifie la composition de l'atmosphère et augmente l'effet de serre, provoquant un déséquilibre qui entraîne le réchauffement planétaire.⁵



Le réchauffement climatique n'est pas la seule conséquence de ce rejet massif de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Un certain nombre d'autres bouleversements sont à prévoir ou déjà visibles, tels que :

- L'augmentation du niveau des mers et des océans
- La multiplication d'événements météorologiques extrêmes qui s'amplifient (tempêtes, inondations, canicules, sécheresse...) et de plus en plus intenses
- Une disparition progressive des espèces animales et végétales (20 à 30% sont menacées d'extinction). Le rapport Planète Vivante 2020 du WWF indique ainsi qu'entre 1979 et 2016, la taille moyenne des populations de vertébrés sauvages a décliné de 68%⁶
- Un accroissement des risques sanitaires (dont la pandémie de COVID-19 serait un aperçu selon certains spécialistes)

NB : ces conséquences n'incluent pas **l'action directe de l'Homme sur son environnement**, telles que l'extraction continue de ressources naturelles « finies » (pétrole, gaz, charbon, minerais...), la déforestation progressive de certaines zones du globe ou encore la création de produits synthétiques et de matières dont l'utilisation produit des effets négatifs sur l'environnement (pollution) et la santé (maladies).

2 – Agence parisienne du climat : www.apc-paris.com/le-changement-climatique
 3 – 6e rapport d'évaluation sur les changements climatiques du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), « Synthèse et analyse du nouveau rapport du GIEC » par Bon pote, 12 août 2021
 4 – Comprendre le changement climatique, MTES, https://ree.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/onerc_journal_de_l_u2019exposition_comprendre_le_changement_climatique_fr-2.pdf, p. 2
 5 – Le changement climatique en 10 questions, ADEME, p. 6-7, 2019
 6 – WWF, Rapport Planète Vivante 2020 : <https://www.wwf.fr/rapport-planete-vivante>



ET LE FOOTBALL DANS TOUT ÇA ?

LE FOOTBALL, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Le football, c'est d'abord le premier sport en France. L'activité sportive en grande partie coordonnée par la Fédération Française de Football, ses Ligues régionales et ses Districts sur l'ensemble du territoire, concerne chaque saison **des milliers de personnes et de matchs** et possède un impact propre qui ne peut être négligé.

FOOTBALL EN CHIFFRES

(CF. PANORAMA SOCIÉTAL DU FOOTBALL FRANÇAIS 2020) :



15 000 CLUBS
EN FRANCE



2,2 MILLIONS
DE LICENCIÉ·E·S



+ DE 27 000
TERRAINS DE SPORT



30 000 MATCHS
CHAQUE WEEK-END

LE FOOTBALL ET L'ENVIRONNEMENT

(CF. PANORAMA SOCIÉTAL DU FOOTBALL FRANÇAIS 2020) :

3 MILLIONS DE KM parcourus par les clubs chaque weekend dont 94,6% par covoiturage

49,2% des clubs ont remplacé les bouteilles par des gourdes pour les matchs et les entraînements

55% des clubs mettent en place des actions de sensibilisation auprès des licencié·e·s (affichage PEF, action de ramassage et de tri des déchets, etc)

76% des clubs ont fait du « Zéro déchet » une thématique prioritaire



Collectivement, le football, comme beaucoup d'activités humaines, contribue lui aussi à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre ou à la pollution de l'environnement. Il nécessite une gestion au quotidien par les clubs amateurs et éducateurs, de l'achat de matériel ou « goodies », ou encore de la question des déchets produits par l'ensemble des licencié·e·s et bénévoles du club.

ADOPTER DES COMPORTEMENTS ÉCO-RESPONSABLES, C'EST FAIRE EN SORTE DE MINIMISER DÈS AUJOURD'HUI LES IMPACTS NÉGATIFS DE L'ENSEMBLE DE CES ACTIVITÉS SUR NOTRE ENVIRONNEMENT, ET DE MAXIMISER LES EFFETS POSITIFS.

D'autant que le football se trouve lui aussi de plus en plus impacté par le changement climatique.

UNE PRATIQUE REMISE EN QUESTION ?

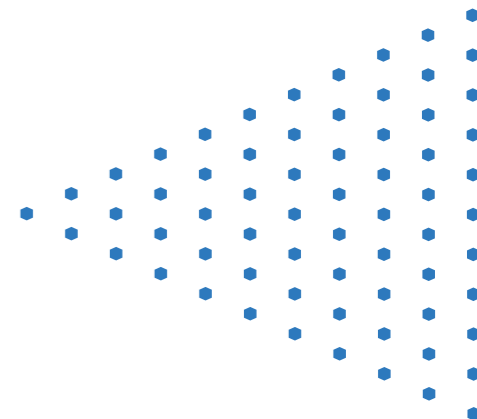
Le football contribue comme beaucoup d'autres activités humaines au dérèglement climatique, et se doit pour cette raison et pour la pérennité de nos clubs et activités, de « faire sa part » dans la contribution à la lutte contre celui-ci (voir ci-dessous). Malgré tout, le football et le sport en général possèdent de nombreux **impacts positifs sur les individus** et les personnes qui gravitent autour du secteur du sport. Education, insertion sociale et professionnelle, santé et bien-être... sont autant d'effets positifs liés à la pratique ou à l'adhésion à un club de football. Il est donc essentiel de préserver la viabilité de cette activité, dans un contexte où **le changement climatique peut être perçu à terme comme une menace pour la pratique du football.**

DES IMPACTS DÉJÀ VISIBLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

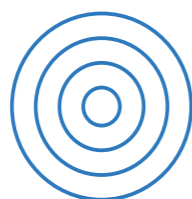
Dans une étude parue le 6 juillet 2021, le WWF France dresse un portrait alarmiste des conséquences du dérèglement climatique sur la pratique du sport en général, et du football en particulier. 3 grands types de conséquences concrètes sont mises en exergue :

- Des conséquences sur la santé et la performance, l'augmentation des températures accentuant les risques de coup de chaleur ou de déshydratation par exemple
- Des conséquences sur les équipements, les pelouses naturelles souffrant de plus en plus du réchauffement (prolifération de champignons, pelouses grillées)
- Des conséquences enfin sur les événements, qui subiront des annulations à cause de la multiplication de phénomènes atmosphériques extrêmes⁷

Ces effets concrets dépassent la simple prise de conscience des effets négatifs du changement climatique sur notre environnement, et invitent à un engagement rapide et massif du football pour la cause écologique.



7 – Dérèglement climatique, le monde du sport à +2°C et +4°C, WWF France, 6 juillet 2021, p. 30



AGIR, L'AFFAIRE DE TOUS

FAIRE SA PART

Face à ces constats, les discours récurrents autour de la protection de l'environnement – au-delà de la nécessaire prise de conscience de l'impact environnemental de nos activités quotidiennes – nous invitent à adopter un certain nombre de gestes individuels qui permettraient d'inverser la tendance du réchauffement planétaire.

Ces gestes individuels n'ont pas vocation à rester isolés mais doivent venir s'ajouter aux initiatives collectives des citoyens, des collectivités, des entreprises et des pouvoirs publics.

Ainsi, chaque licencié d'un club de football peut, en tant que citoyen, « faire sa part ». En mesurant les effets d'une douzaine d'actions et de gestes individuels ne nécessitant aucun investissement financier (changer son éclairage, utiliser une gourde plutôt que des bouteilles plastique, faire ses trajets courts à vélo plutôt qu'en voiture...), le cabinet spécialisé Carbone 4 a d'ailleurs récemment établi que la baisse de notre empreinte carbone totale pourrait être de l'ordre de 25% si chacun à son niveau entreprenait d'adopter ces comportements plus responsables.⁸

Il s'agit-là d'un chiffre à relativiser, d'autant plus qu'il ne serait atteint que si l'ensemble des individus agissaient de manière « héroïque » ! Néanmoins, il souligne bien l'importance d'agir collectivement et à toutes les échelles, de l'individu au club, de la collectivité à l'entreprise... et rappelle que les clubs de football possèdent un vrai pouvoir de sensibilisation et d'interpellation des autres acteurs de la société.

GAGNER LE MATCH EN ÉQUIPE

C'est l'objectif principal de ce guide : fournir aux clubs un outil pratique, contenant des actions concrètes, qui doivent permettre d'engager collectivement l'écosystème du football dans la lutte contre le changement climatique.

Les clubs amateurs ont déjà adopté certaines bonnes habitudes, comme le révèlent les chiffres du Panorama Sociétal du football français 2020 du Fondation du football : le recours au covoiturage ou l'utilisation d'une gourde en lieu et place d'une bouteille plastique jetable sont désormais des pratiques bien ancrées dans les comportements des acteurs des clubs. Les actions présentées ci-après doivent permettre d'accentuer cette implication du monde du football et faire en sorte que ses acteurs contribuent, demain, par leur action dans et en-dehors des clubs, à préserver l'environnement dans lequel nous vivons.

RESPECTER LA LOI

Préserver l'environnement est devenu un enjeu public majeur. Depuis plusieurs années, les gouvernements et les instances internationales mettent en place un arsenal juridique pour à la fois inciter et contraindre tous les acteurs à protéger l'environnement et la biodiversité.



8 – Carbone 4, C. Dugast, A. Soyeux, « Faire sa part – Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique », www.carbone4.com/wp-content/uploads/2019/06/Publication-Carbone-4-Faire-sa-part-pouvoir-responsabilite-climat.pdf, juin 2019.

2005 : la Charte de l'environnement est intégrée au bloc de constitutionnalité du droit français. Elle introduit trois principes majeurs : la prévention, la précaution et le principe du pollueur-payeur. Vivre dans un environnement préservé et équilibré devient une liberté essentielle et protégée. Depuis, divers lois, règlements ou accords internationaux ont renforcé cette Charte.

2015 : L'Accord de Paris sur le climat est signé par les 195 délégations qui participent à la COP21. Il prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et à limiter l'élévation des températures à 1,5 °C.

2019 : le Conseil économique, social et environnemental crée une Convention citoyenne pour le Climat, assemblée de 150 citoyens français tirés au sort dont l'objectif fixé est de « **définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990⁹** ». 149 propositions sont adoptées à l'issue des travaux de cette convention, présentées au Président de la République pour une éventuelle retranscription dans la législation française.

Cette tendance législative et réglementaire n'est pas qu'une contrainte pour les clubs car il existe aussi des mécanismes incitatifs. De plus en plus d'acteurs publics lancent des appels à projets ou intègrent des critères environnementaux dans les demandes de subventions. Le club a donc tout intérêt à se rapprocher de sa collectivité, d'organisations du mouvement sportif (CROS, ANS...) ou d'organisations environnementales (ADEME, associations...) pour financer certains projets écoresponsables d'envergure. Au niveau de la FFF, les clubs pourront mettre en avant leurs engagements environnementaux. Le FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur), principal mécanisme de financement des clubs amateurs, évoluera pour intégrer des critères environnementaux.

9 – Lettre de mission du Premier Ministre, 2 juillet 2019 : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/wp-content/uploads/2019/09/lettre-de-mission.pdf>.

2020 : la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite loi AGEC, est promulguée. Elle a pour objectifs de réduire les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Elle fixe plusieurs étapes dont les suivantes :

2021 : interdiction des pailles, couverts jetables, touillettes, tiges pour ballons... et tous les objets en plastique oxodégradable, ainsi que de la distribution à titre gratuit de bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public

2022 : interdiction des emballages en plastique pour les fruits et légumes de moins d'1,5kg et obligation d'équiper les établissements recevant du public d'une fontaine à eau

2023 : interdiction de la vaisselle jetable dans la restauration rapide pour les repas servis sur place

2021 : La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, reprenant certaines propositions de la Convention citoyenne, donne lieu à des mesures concrètes qui auront des conséquences sur la vie des clubs, comme par exemple la limitation progressive de l'utilisation d'engrais de synthèse pour l'entretien des pelouses de sport.



CONSEIL DE MÉTHODE

CRÉER UN TABLEAU DE BORD PÉDAGOGIQUE : LE GAGE DE RÉUSSITE DE VOS ACTIONS

Toutes les actions citées dans ce guide ont besoin d'être évaluées et quantifiées. Cela permet au club de comprendre les bienfaits apportés par chaque action et d'identifier des pistes d'amélioration. Il est aussi important de disposer de données fiables sur les retombées **des actions pour pouvoir communiquer sur leur efficacité** auprès des licencié·e·s, des acteurs du club ou des organisations extérieures comme les collectivités.

Il n'y a pas de méthode-type pour constituer ce tableau pédagogique. On pourra utiliser des outils informatiques pour suivre les actions. Voici une liste non-exhaustive d'indicateurs que le club pourrait utiliser pour mesurer chaque action et observer l'évolution :

- Nombre de licenciés participant aux activités éco-responsables
- Economies réalisées en €
- Quantité de déchets produits en kg et leur répartition (alimentaire, plastique, ménagers)
- Quantité de déchets produits recyclés en kg
- Quantité d'objets réutilisés en kg
- Enquête de satisfaction
- Evolution des consommations en eau et en énergie
- Nombre de gourdes distribuées et de bouteilles d'eau en plastique achetées
- Quantité de fruits et légumes récoltés et distribués
- Nombre de déplacements parcourus en covoiturage, en transport en commun ou en transports doux en km

Une fois que les critères sont définis, un éducateur ou un bénévole pourra réaliser un audit **des actions mises en place chaque année**. Cet audit servira de base à la conceptualisation de la stratégie d'éco-responsabilité du club pour la saison suivante.

LES OUTILS PRATIQUES DE L'ADEME ET DU CNOF

Pour estimer les gains de chacun de ces petits gestes individuels, l'ADEME (agence de la transition écologique) a mis à disposition un outil très pratique : <https://nosgestesclimat.fr/>. En quelques clics, il est possible **d'estimer l'impact positif pour le climat de l'action réalisée**.

Le CNOF a lui lancé un outil d'autodiagnostic s'appuyant sur **six axes d'actions de la RSO** (Responsabilité Sociétale d'une Organisation). Cela peut permettre au club de faire un premier état des lieux et **d'identifier des axes de progression**. Le diagnostic comporte 20 questions principales et 16 questions secondaires pour une durée de 10 à 20 minutes : <https://rso.franceolympique.com/mon-score-rso>

THÈME 1

S'ALIMENTER AUTREMENT

FICHE N°1

ORGANISER UN ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ALIMENTATION DURABLE

FICHE N°2

PROPOSER DES SOLUTIONS POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

FICHE N°3

METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT AVEC DES AGRICULTEURS

FICHE N°4

PROPOSER UNE ALIMENTATION RESPONSABLE À LA BUVETTE

FICHE N°5

MISE EN PLACE D'UN POTAGER PÉDAGOGIQUE



SE NOURRIR EST L'UN DES PRINCIPAUX BESOINS HUMAINS

Et l'alimentation occupe une place centrale dans la vie des sportifs. Pourtant, la production des aliments permettant de satisfaire nos besoins n'est pas neutre en termes d'impacts sur notre environnement !

Production, transformation, stockage et consommation alimentaires, par leurs besoins en eau et en énergie, peuvent perturber les écosystèmes et engendrer une perte de biodiversité sur l'ensemble de la planète. En effet, à elle seule, **la production agricole mondiale** est responsable d'environ **24% des émissions de gaz à effet de serre et de 80% de la déforestation dans le monde.**¹⁰ L'équivalent d'un terrain de football de forêt disparaît toutes les deux secondes dans le monde. Du côté des océans, 90% des stocks de poissons¹¹ sont exploités au rendement maximal durable ou surexploités afin de répondre à notre consommation croissante.

Pour autant, alors que la production alimentaire mondiale est suffisante pour répondre aux besoins alimentaires des 7 milliards d'êtres humains, **690 millions de personnes ont souffert de la faim en 2019.**¹² Cette situation est en partie **due à un trop grand gaspillage alimentaire : près de 30% de la nourriture est perdue ou gaspillée dans le monde.**¹³ Enfin, le système de production alimentaire actuel peut causer des problèmes pour la santé des individus. Le diabète, l'obésité ou le possible lien entre cancers et exposition aux pesticides sont autant de dangers de santé publique créés par le modèle alimentaire actuel.

Le club de football, en tant que lieu d'éducation et acteur de la vie économique locale, a un rôle à jouer pour promouvoir une autre forme d'alimentation. En favorisant **une consommation alimentaire responsable, issue de produits biologiques locaux et de saison,** le club encourage ses joueurs, notamment les jeunes, à réfléchir sur leurs choix alimentaires et à modifier leurs comportements au quotidien. L'alimentation responsable est le prélude à une alimentation plus soucieuse de l'environnement et de sa santé physique. C'est également un moyen de créer du lien avec les producteurs locaux au sein de la commune et de participer au développement local. Enfin, la lutte contre le gaspillage alimentaire offre au club un moyen efficace de réduire ses déchets et de favoriser une consommation alimentaire éthique et raisonnée.

10 – Rapport annuel FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2015

11 – Rapport FAO, Etat de la pêche et de l'aquaculture mondiales, 2018

12 – Rapport de l'ONU, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2019

13 – Rapport annuel de la FAO, 2011

FIGHE N°1 ORGANISER UN ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ALIMENTATION DURABLE

L'alimentation est à la fois un enjeu nutritionnel, social, économique et écologique : c'est donc un moyen d'agir sur tous ces aspects auprès des licencié·e·s. C'est aussi un enjeu pour le club de football. Faire réfléchir et sensibiliser les jeunes licencié·e·s sur leurs pratiques alimentaires avec l'appui d'un spécialiste (médecin, nutritionniste, agriculteur) permet de faire évoluer les comportements, de se préoccuper de leur santé tout comme celle de la planète.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Prendre attache avec un·e médecin ou un·e nutritionniste du territoire, sensibilisé·e au développement durable. Les professeurs des écoles ont également l'habitude de ce type d'animations et peuvent être sollicités

ÉTAPE N°2 : Concevoir l'atelier de sensibilisation. Celui-ci peut s'intégrer de manière régulière lors d'une saison ou lors d'un événement ponctuel du club (kermesse, tournoi de fin d'année)

ÉTAPE N°3 : Réaliser l'atelier de sensibilisation en prévoyant une participation active des enfants licencié·e·s, par exemple en réalisant et dégustant des barres énergétiques maison ou un smoothie à partir de produits biologiques, locaux et de saison.

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Mobiliser les enfants par le jeu lors de l'atelier de sensibilisation (ex. quizz, ateliers de foot mêlant la nutrition...)

FACTEUR-CLÉ N°2 : Faire coïncider l'atelier de sensibilisation avec d'autres actions sur l'alimentation au sein du club (voir fiches suivantes)

FACTEUR-CLÉ N°3 : Désigner un éducateur comme référent de l'alimentation des jeunes

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Trouver la personne experte appropriée pour réaliser l'atelier. En jouant sur les fans de foot, on peut mobiliser les gens bénévolement !

DIFFICULTÉ N°2 : Transmettre le message aux enfants qui sont habitués à d'autres pratiques alimentaires

MESURE D'IMPACT

Nombre d'enfants participants

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Les petits-déjeuners éducatifs de l'AS Lyon Duchère
<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/petits-dejeuners-educatifs>



FIGHE N°2 PROPOSER DES SOLUTIONS POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Chaque Français gaspille en moyenne 30kg de nourriture par an à la maison et 20kg lors des repas pris à l'extérieur.¹⁴ Le club de football, en tant qu'acteur de la vie locale et lieu d'éducation pour les plus jeunes, a un rôle à jouer. En évitant le gaspillage alimentaire, le club réduit ses déchets tout en réalisant un geste social, environnemental et économique. Il sensibilise aussi ses licencié·e·s aux bons gestes et les incite à reproduire ces actions au quotidien.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Installer un bac où seront placés les invendus et les produits proches de leurs dates de péremption ainsi qu'un composteur qui permet de sensibiliser à l'usage du compost

ÉTAPE N°2 : Déterminer un schéma de redistribution, soit vers les licencié·e·s ou des bénévoles du club via des dons, soit vers des associations locales de solidarité alimentaire organisant des distributions à destination des plus défavorisés

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Mobiliser les licencié·e·s en donnant un aspect ludique à la collecte (ex. récompenses lors du don, intégration aux ateliers sportifs, communication sur la quantité de déchets évités et d'invendus redistribués lors d'un événement du club)

FACTEUR-CLÉ N°2 : Créer une équipe de licencié·e·s avec des ambassadeurs dans chaque équipe en charge de la collecte et du don.

FACTEUR-CLÉ N°3 : Ne pas s'arrêter à la réutilisation et au recyclage des produits non consommés. L'important pour le club est également de réduire ses déchets en amont et donc de limiter son stock d'invendus (voir fiche n°14)

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Disposer d'un système de stockage réfrigéré pour ne pas briser la chaîne du froid de certains produits alimentaires

DIFFICULTÉ N°2 : Trouver l'association locale adéquate (Emmaüs, Secours populaire, Phenix, Eqosphere, Action contre la faim, le Chaînon manquant, banques alimentaires...) qui récupérera les invendus. La Mairie peut aider le club en transmettant des contacts

DIFFICULTÉ N°3 : Trouver un système équitable de répartition des invendus aux licencié·e·s et bénévoles (le cas échéant)

MESURE D'IMPACT

Nombre de repas collectés (attention le but n'est pas d'en faire le plus) Indicateur sur les économies réalisées



LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

« Moins tu jettes, plus ça en jette ! » de l'AC Pouzauges Réaumur

14 – ADEME, Etat des masses des pertes et gaspillage alimentaire, 2016
<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/moins-tu-jettes-moins-ca-en-jette->

FICHE N°3 METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT AVEC DES AGRICULTEURS

Etablir un partenariat avec des producteurs ou agriculteurs de son territoire permet au club de recevoir des produits locaux et de saison. Grâce à ce partenariat, qui participe à la dynamisation de la vie locale, le club peut contribuer à l'économie locale tout en maîtrisant ses coûts et fournir aux licencié·e·s des fruits/légumes sains à la buvette ou lors des collations.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL 
COÛT FINANCIER 

TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Discuter avec les parents des licencié·e·s ou contacter sa commune pour obtenir les coordonnées des associations d'agriculteurs locaux ou se rapprocher d'une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) près de chez vous

ÉTAPE N°2 : Élaborer une Convention de partenariat entre le club et les agriculteurs pour définir le rôle de chacun

ÉTAPE N°3 : Organiser la distribution en vrac (ou via un système d'emballages consignés par l'AMAP) des produits récoltés au sein de la buvette (repas du club, goûters, collations...)

POUR ALLER PLUS LOIN

- RÉCUPÉRER LES PRODUITS NON DISTRIBUÉS POUR LES DONNER À DES ASSOCIATIONS
- RÉCUPÉRER LES DÉCHETS POUR FAIRE DU COMPOST (METTRE EN PLACE UNE JOURNÉE DE PERMANENCE DE L'AMAP AU CLUB)

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Évaluer en amont les besoins du club pour que le partenariat soit adapté à la consommation du club

FACTEUR-CLÉ N°2 : Créer une équipe de licencié·e·s en charge du partenariat, de la collecte et de la redistribution

FACTEUR-CLÉ N°3 : Inviter les agriculteurs aux événements du club pour animer un stand sur l'agriculture et rencontrer les licencié·e·s / organiser une visite des fermes pour les licencié·e·s

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Rédiger la convention de partenariat

DIFFICULTÉ N°2 : Convaincre les licencié·e·s des bienfaits de la consommation de fruits et légumes plutôt que des confiseries ou des amuse-bouche

MESURE D'IMPACT

Fruits et légumes distribués (en kg)
Nombre de licencié·e·s investis sur la gestion du partenariat

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

L'opération « Bio et football, c'est l'idéal » de l'Association du Football Virois

<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/bio-et-football-cest-ideal>

FICHE N°4 PROPOSER UNE ALIMENTATION RESPONSABLE À LA BUVETTE

La buvette est le lieu phare de la convivialité au sein d'un club et on y trouve traditionnellement des en-cas et boissons néfastes pour la santé des licencié·e·s et la nature (sandwichs industriels, sodas, confiseries...). Proposer une alimentation responsable à la buvette consiste à changer ces menus pour mettre en avant des produits sains, locaux et de saison pour mieux se nourrir.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL 
COÛT FINANCIER 

TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Évaluer la consommation des licencié·e·s à la buvette (sandwichs, soda...)

ÉTAPE N°2 : Se rapprocher d'agriculteurs (voir fiche n°3) et de magasins éco-responsables pour se fournir en produits bio et en privilégiant le vrac ou les emballages consignés

ÉTAPE N°3 : Élaborer des menus de collations, de matchs, de déplacements (une salade composée avec des légumes de saison, une quiche, des fruits frais de saison en dessert, jus et smoothies à partir de fruits abîmés légumineuses et fruits secs en en-cas) avec une alternative végétarienne / végan quand c'est possible

POUR ALLER PLUS LOIN

UTILISER LES PRODUITS DU POTAGER PÉDAGOGIQUE (VOIR FICHE N°5) OU REDISTRIBUER LES INVENDUS (VOIR FICHE N°2)

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Connaître la saisonnalité du produit et choisir des producteurs locaux

FACTEUR-CLÉ N°2 : Travailler en lien avec les licencié·e·s et un nutritionniste pour obtenir un menu qui plaît à tous. Initier un jeu avec les jeunes licencié·e·s pour imaginer, à chaque saison, les repas proposés à la buvette (saisonnalité, origine géographique...)

FACTEUR-CLÉ N°3 : Créer une équipe de licencié·e·s en charge de l'élaboration des menus

FACTEUR-CLÉ N°4 : Intégrer petit à petit les changements alimentaires pour habituer progressivement les licenciés aux nouveaux plats et saveurs. Cela permet également d'expérimenter et d'étudier les produits qui rencontrent le plus de succès.

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Trouver les bons produits sans bouleverser le modèle économique de la buvette

DIFFICULTÉ N°2 : Convaincre les licencié·e·s des bienfaits d'une alimentation saine (voir fiche n°1)

MESURE D'IMPACT

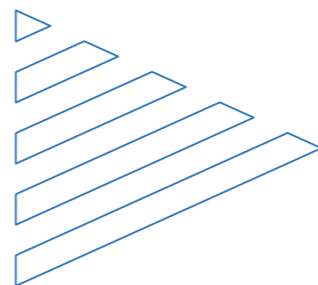
Nombre de ventes des menus alternatifs
Nombre de licencié·e·s investis sur la gestion de la buvette et des nouveaux menus
Comparatif financier entre l'ancienne offre et la nouvelle
Enquête de satisfaction auprès des licenciés

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

« Le challenge Serge Mésonès se met au vert »

de l'AS Moulin (PRENDRE CONTACT AVEC LE FONDATION DU FOOTBALL POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS)

FICHE N°5 MISE EN PLACE D'UN "POTAGER PÉDAGOGIQUE"



Le potager pédagogique a pour but d'installer un espace dédié à la nature et aux espèces végétales au sein du club de football pour sensibiliser les licencié·e·s à la protection de l'environnement.

Il permet une appropriation douce de la nature par les licencié·e·s, qui appréhendent de manière nouvelle l'environnement dans lequel se situent les infrastructures du club de football, et participe au maintien de la biodiversité. Enfin, il permet d'aborder d'autres thématiques transversales comme l'alimentation saine, la gestion de l'eau avec l'arrosage ou la réutilisation des déchets avec le compost.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Travailler autant que possible en lien avec des agriculteurs et la commune afin d'obtenir conseils et matériel, voire avec les écoles locales pour l'entretien hebdomadaire

FACTEUR-CLÉ N°2 : Respecter la saisonnalité des espèces cultivées

FACTEUR-CLÉ N°3 : Créer une équipe avec des licencié·e·s (catégorie pilote dans un premier temps) et un éducateur (projet éducatif) pour gérer le potager et sa récolte

FACTEUR-CLÉ N°4 : Pour un potager naturel, associer des plantes bénéfiques

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Trouver un espace éloigné du terrain de football pour éviter les dégradations

DIFFICULTÉ N°2 : Garder espoir et rester motivé face aux aléas de la pousse et de la récolte

MESURE D'IMPACT

Fruits et légumes distribués (en kg)

Nombre de licencié·e·s investis sur la gestion du partenariat

Nombre de bénéficiaires des produits récoltés (licencié·e·s / familles / associations...)

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Le potager pédagogique du club FCSK 06
<https://www.dna.fr/edition-strasbourg/2020/06/05/des-ecocitoyens-sur-le-rectangle-vert>

TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Délimiter l'espace du potager (environ 15 à 20m² pour un jardin de 5m²) en l'éloignant le plus possible du terrain de foot

ÉTAPE N°2 : Installer des carrés de jardin composés de terreau et les protéger avec des planches

ÉTAPE N°3 : Semer les espèces végétales (plantes, fruits, légumes) en fonction des saisons et entretenir leur pousse

ÉTAPE N°4 : Récolter au fur et à mesure les fruits et légumes et les distribuer aux licencié·e·s pour les collations ou à des associations locales de solidarité alimentaire

POUR ALLER PLUS LOIN

INSTALLER UNE CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAU ET UN ESPACE POUR LE COMPOST (VOIR FICHES N°8 ET 14)

SE NOURRIR EST L'UN
DES PRINCIPAUX
BESOINS HUMAINS,
ET L'ALIMENTATION
OCCUPE UNE PLACE
CENTRALE DANS
LA VIE DES SPORTIFS.



#MARQUER
DEMAIN

THÈME 2 ÉCONOMISER L'EAU

FICHE N°6

FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU

FICHE N°7

DISTRIBUER DES GOURDES ET INSTALLER DES FONTAINES À EAU

FICHE N°8

INSTALLER UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



L'EAU EST NOTRE RESSOURCE PRINCIPALE

Environ 70% de la surface de la terre est couverte d'eau. Celle-ci existe également dans l'air sous forme de vapeur et sous le sol dans les eaux souterraines. Même l'être humain est constitué à 60% d'eau ! Pour autant, l'homme ne peut utiliser que moins d'1% du volume total d'eau présent sur Terre pour sa consommation : cours d'eau, réservoirs naturels, nappes d'eau souterraines... **Près de 1,2 milliards de personnes vivent dans une zone où l'eau fait physiquement défaut.**¹⁵

Ressource rare, l'eau n'en est pas moins une ressource gaspillée. **92% de la consommation d'eau potable est utilisée par l'agriculture et les activités industrielles.**¹⁶ Or, ces activités peuvent présenter un danger direct pour notre environnement : déversement de polluants dans les rivières et les fleuves, accès difficile

à l'eau potable dans des zones isolées, réduction des zones humides naturelles et augmentation des inondations et phénomènes météorologiques à cause de l'imperméabilisation des sols et des sécheresses. Ressource rare, l'eau n'est pas seulement utile à notre environnement, elle est également essentielle à notre santé. En moyenne, un français consomme près de 50 litres de soda par an¹⁷ et cette consommation est bien plus régulière chez les adolescents. Or la consommation de soda, du fait de sa concentration élevée en sucre, favorise les problèmes de surpoids, d'obésité, de diabète voire même de maladies cardiovasculaires.

Le club, en tant que lieu de pratique sportive, d'éducation et de convivialité, a un rôle évident à jouer sur la consommation d'eau. Tout d'abord, il est primordial d'inciter les licencié·e·s, bénévoles et dirigeants à privilégier la consommation d'eau pour s'hydrater lors de l'effort sportif. Ressource rare, l'eau doit être protégée : le club doit s'astreindre à une consommation raisonnée de l'eau potable, en réparant par exemple rapidement les fuites dans les toilettes ou les douches, et étudier les possibilités de réutiliser les eaux non-potables. Enfin, agir sur l'eau c'est aussi agir sur le déchet le plus emblématique du club sportif : la bouteille plastique. En installant des fontaines à eau et des gourdes, également utiles d'un point de vue sanitaire, le club fera un grand pas vers le 0 déchet.

15 – FAO, L'enjeu du XXIème siècle : faire face à la pénurie d'eau, 20079 – Rapport FAO, Etat de la pêche et de l'aquaculture mondiales, 2018

16 – FAO, L'état des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2011

17 – Chaire Internationale sur le Risque Cardiométabolique, Baromètre mondial de ventes de boissons sucrées, 2016



FIGHE N°6 FAVORISER LES ÉCONOMIES D'EAU

L'eau est essentielle à la pratique sportive. On estime qu'une baisse de 4% de l'eau présente dans le corps fait baisser les capacités physiques et individuelles de 20%.¹⁸ Le club de football est un grand consommateur d'eau car celle-ci augmente lors des efforts physiques. Le club peut donc agir au quotidien pour favoriser les économies d'eau, tant sur le plan de ses infrastructures que sur les gestes de ses licencié·e·s.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Agir sur le comportement des licencié·e·s en limitant le temps de douche, en privilégiant l'usage de la gourde (voir fiche n°7), en élaborant une Charte sur les économies d'eau

ÉTAPE N°2 : Équiper le club pour limiter sa consommation en eau en installant des mousseurs sur les robinets, des minuteurs d'eau, des chasses d'eau doubles sur les WC, un lave-vaisselle performant – et acheté de seconde main – au club house

POUR ALLER PLUS LOIN
LA BROSSE TIRAKA QUI PERMET DE LAVER LES CRAMPONS SANS LAISSER COULER L'EAU
<https://tiraka.fr/products/brosse-tiraka>

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Collaborer avec la collectivité pour modifier les équipements du club relatifs à l'eau tant pour l'entretien des terrains et installations que pour la consommation des usagers
FACTEUR-CLÉ N°2 : Organiser une animation avec les licencié·e·s pour les sensibiliser sur les économies d'eau et afficher au club-house les éco-gestes du jeune footballeur (voir le poster en fin de guide)

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Disposer d'une eau courante impropre à la consommation ou de mauvaise qualité
DIFFICULTÉ N°2 : Faire en sorte que les licencié·e·s aient le même comportement d'économie d'eau lors des matchs à l'extérieur

MESURE D'IMPACT

Évolution de la consommation en eau du club

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

« Hello et l'eau » le projet global sur l'eau de la SAS Epinal
<https://www.fondationdufootball.com/laureats/hello-et-leau-projet-global-sur-leau>

18 – Sciences et Avenir, Sport : l'importance de l'hydratation pour la performance, 2015



FIGHE N°7 DISTRIBUER DES GOURDES ET INSTALLER DES FONTAINES À EAU

Les clubs de football jettent des dizaines de bouteilles d'eau en plastique à chaque entraînement et chaque match. Il s'agit du premier poste de création de déchets pour les clubs. En distribuant des gourdes en inox et en installant des fontaines à eau, le club préserve sa consommation en eau et réduit drastiquement sa production de déchets. Enfin, il protège ses licencié·e·s contre les risques sanitaires en évitant le partage d'une même bouteille par plusieurs joueurs.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL COÛT FINANCIER



(MAIS GAIN ÉCONOMIQUE SUR LE LONG TERME)

TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Évaluer le coût d'installation des fontaines à eau et de l'achat de gourdes. Le club peut se tourner vers la collectivité pour obtenir des aides ou vers les magasins de sport locaux

ÉTAPE N°2 : Réaliser une expérimentation sur une catégorie de joueurs et un moment précis puis organiser un système de distribution des gourdes (prêt ou don) aux licencié·e·s et les sensibiliser à leur utilisation

ÉTAPE N°3 : Réduire progressivement l'achat de bouteilles plastiques et élargir l'expérimentation à tous les licencié·e·s et à tous les temps-forts de la vie sportive du club

POUR ALLER PLUS LOIN
VOIR LA FICHE RÉDUCTION DES DÉCHETS (N°14)
ET LA LOI AGECC (<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire-1>) INTERDISANT LA DISTRIBUTION À TITRE GRATUIT DES BOUTEILLES PLASTIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DEPUIS LE 1ER JANVIER 2021.

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Concevoir les gourdes aux couleurs du club pour attirer l'œil des licencié·e·s et favoriser leur adoption tout en faisant attention à ne pas les transformer en « goodies » collectionnés chaque saison !
FACTEUR-CLÉ N°2 : Adapter les installations pour que les licencié·e·s puissent remplir leurs gourdes, en veillant notamment à la hauteur des robinets dans les points d'eau
FACTEUR-CLÉ N°3 : Trouver la bonne organisation pour la gestion et le lavage des gourdes (par les licencié·e·s, par un groupe de bénévoles du club, ou encore par un établissement et service d'aide par le travail – ESAT)
FACTEUR-CLÉ N°4 : Ne renouveler les gourdes en début de saison que pour les nouveaux licencié·e·s ou les licencié·e·s ayant perdu ou abîmé leur gourde

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Éviter la perte de gourdes par les licencié·e·s
DIFFICULTÉ N°2 : Organiser un système de mise à disposition de gourdes pour les équipes adverses

MESURE D'IMPACT

Nombre de gourdes distribuées (et récupérées en fin de saison s'il s'agit d'un prêt)
Nombre de bouteilles d'eau en plastique achetées

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Le projet « gourdes » du Football Club de la Venise Verte (PRENDRE CONTACT AVEC LE FONDATION DU FOOTBALL POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS)



**ENVIRON 70%
DE LA SURFACE
DE LA TERRE
EST COUVERTE D'EAU.**

**CELLE-CI EXISTE ÉGALEMENT
DANS L'AIR SOUS FORME DE VAPEUR
ET SOUS LE SOL DANS
LES EAUX SOUTERRAINES.**



THÈME 2

**LE CLUB, EN TANT QUE LIEU
DE PRATIQUE SPORTIVE,
D'ÉDUCATION ET DE
CONVIVIALITÉ, A UN RÔLE
ÉVIDENT À JOUER SUR LA
CONSOMMATION D'EAU.**



**#MARQUER
DEMAIN**



FICHE N°8 INSTALLER UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



54% de nos besoins domestiques ne nécessitent pas une eau potable : il n'est ainsi pas nécessaire d'arroser sa pelouse, d'alimenter ses WC ou d'arroser notre potager pédagogique avec une eau potable. Avec un récupérateur d'eau de pluie, le club peut collecter et stocker l'eau de pluie pour une utilisation ultérieure et ainsi réduire sa consommation et ses coûts.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



(MAIS GAIN ÉCONOMIQUE SUR LE LONG TERME)

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Faire appel à des professionnels reconnus pour installer le récupérateur

FACTEUR-CLÉ N°2 : Bien entretenir son récupérateur pour préserver son efficacité et sa propreté

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Limiter le coût du récupérateur. Un partenariat avec les collectivités locales et les artisans locaux peut permettre de minimiser le coût pour le club

DIFFICULTÉ N°2 : Sensibiliser les membres du club pour adopter les gestes économes sur l'eau récupérée comme sur l'eau courante

MESURE D'IMPACT

Litres d'eau récupérés et leur utilisation
Évolution de la consommation en eau courante

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Le nettoyage des crampons avec les eaux pluviales du Digoïn Football Club Association

<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/nettoyage-des-crampons-avec-les-eaux-pluviales%C2%A0>

TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Collaborer avec la collectivité pour déterminer les besoins du club en récupération d'eau de pluie et élaborer un plan de financement

ÉTAPE N°2 : Disposer le récupérateur près du club-house pour le relier au système de gouttières

ÉTAPE N°3 : Utiliser l'eau stockée pour les activités du club comme l'arrosage de la pelouse, le nettoyage des chaussures et les douches/WC si le récupérateur d'eau de pluie est relié aux installations du club



54%
DE NOS BESOINS
DOMESTIQUES
NE NÉCESSITENT PAS
UNE EAU POTABLE



#MARQUER
DEMAIN

THÈME 3

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

FICHE N°9

METTRE EN PLACE
UN SYSTÈME DE COVOITURAGE

FICHE N°10

PRIVILÉGIER LES TRANSPORTS
EN COMMUN ET TRANSPORTS
DOUX (MARCHÉ, VÉLO)

FICHE N°11

DOTER LE CLUB DE VÉHICULES
ÉLECTRIQUES OU PROPRES
OU DE MINIBUS



POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET SONORE, ENCOMBREMENTS...

Les dommages des transports sur l'environnement sont nombreux et variés. **Le secteur du transport est le premier émetteur de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.**

C'est d'ailleurs le transport routier qui représente la première source d'émissions de CO², bien loin devant le transport aérien.

Le secteur des transports est responsable de 39% des émissions totales de CO² en France.¹⁹

Au-delà de leur impact sur le changement climatique, **les transports ont également un impact direct sur notre environnement et notre santé à travers la pollution de l'air.** Le trafic routier est en effet le premier responsable (28%) de l'émission de particules fines qui polluent l'air extérieur.²⁰

Depuis 2013, la pollution de l'air extérieure est classée cancérigène pour l'Homme par l'OMS.²¹

Chaque année en France, près de 40 000 décès seraient attribuables à une exposition des personnes âgées de 30 ans et plus aux particules fines. Ainsi l'exposition à la pollution de l'air ambiant représente en moyenne pour les personnes âgées de 30 ans et plus une perte d'espérance de vie de près de 8 mois pour les particules fines.²² **De manière plus concrète, le transport est également source de nuisances sonores. On estime à 113 millions le nombre de citoyens européens exposés à des bruits supérieurs au seuil acoustique.²³** Changer nos façons de nous mouvoir est donc un moyen de repenser nos modes de vie pour préserver notre environnement et notre santé.

Le club, en tant que lieu de pratiques compétitives et de déplacements, est amené à transporter ses licencié·e·s, bénévoles et dirigeants régulièrement. Entre les matchs, les entraînements, les tournois et autres événements, les licencié·e·s parcourent un grand nombre de kilomètres chaque saison.

Il est donc essentiel que le club puisse repenser sa politique de transport pour se détacher de l'usage de la voiture individuelle.

En incitant ses licencié·e·s à privilégier la mobilité douce et active (à pied, à vélo, à trottinette), le club entretient leur forme physique.

En remplaçant l'usage individuel de la voiture privée par d'autres moyens (covoiturage, minibus, transports en commun, transports doux) **le club va réduire son impact environnemental, préserver la santé de ses participants, faire des économies et assurer la cohésion d'équipe. Un choix gagnant !**

19 – CITEPA, Inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre en France, avril 2016

20 – Airparif, Pollution par les particules fines en région Île-de-France (2000 à 2012), 2016

21 – Le Monde, La pollution de l'air extérieure est «cancérigène», selon l'OMS, 2013

22 – Santé Publique France, Pollution de l'air ambiant : nouvelles estimations de son impact sur la santé des Français, 2021

23 – Agence Européenne de l'Environnement, Pollution sonore en Europe, 2020



FICHE N°9 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COVOITURAGE

Le covoiturage, action simple, écologique, et économique, est une pratique très bien ancrée dans les clubs de football, tant pour des raisons économiques que logistiques. En limitant le nombre de voitures, le club réduit son empreinte carbone et réduit les coûts de carburant. De plus, un véritable système organisé de covoiturage permet au club de mobiliser tous les bénévoles et parents de joueurs.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Au début de saison, identifier les déplacements de vos équipes à l'extérieur (dates, distance, participants...)

ÉTAPE N°2 : Organiser un tableau de bord (sur papier ou ordinateur) en répartissant les parents de licencié·e·s ou les titulaires du permis de conduire sur les différents déplacements de la saison pour que chacun puisse faire du covoiturage sur au moins un déplacement

ÉTAPE N°3 : Prévoyez un système de covoiturage pour les entraînements en réalisant des petits groupes de licencié·e·s en fonction de leur quartier ou commune de résidence, ou encore un système de pédibus à l'image du ramassage scolaire

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Pour préserver l'équité du système, veillez à la bonne répartition de chacun sur les déplacements

FACTEUR-CLÉ N°2 : Disposez de « remplaçants » au cas où une personne chargée du covoiturage pour un match oublie le déplacement ou ne peut pas se rendre au point de rendez-vous

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Réussir à intégrer les non-titulaires du permis de conduire (copilote avec GPS, en charge de la collation, etc)
DIFFICULTÉ N°2 : Éviter les absences, les oublis, les problèmes lors des changements d'équipes

MESURE D'IMPACT

Nombre de voitures mobilisées pour chaque déplacement
Évolution des frais kilométriques du club

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Promotion du covoiturage pour les parents des licenciés issus de familles défavorisées à l'Isle d'Abeau Football Club.

<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/aide-au-transport>

FICHE N°10 PRIVILÉGIER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET TRANSPORTS DOUX (MARCHÉ, VÉLO)

Le transport routier est le principal émetteur de CO²,²⁴ gaz à effet de serre qui participe au réchauffement climatique et à l'acidification des océans. La mobilité douce et les transports en commun réduisent drastiquement l'impact environnemental des clubs tout en sensibilisant les licencié·e·s sur cet enjeu. C'est aussi un moyen de réaliser des économies car le prix de l'essence, de l'entretien et des assurances pour les voitures seront toujours supérieurs aux tarifs des transports communs ou au faible coût des transports doux.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Au début de saison, identifier les déplacements à l'extérieur de vos équipes (dates, distance, participants...) et les adresses de vos licencié·e·s

ÉTAPE N°2 : À partir de ce recensement, choisissez les matchs ou séances d'entraînement qui se feront en transports en commun ou en transports doux afin d'expérimenter la solution. Pour les transports doux, privilégiez les entraînements et matchs à la belle saison

ÉTAPE N°3 : Si vous optez pour les transports en commun, contactez la collectivité locale afin d'obtenir des tarifs préférentiels et de connaître les horaires adaptés. Si vous optez pour les transports doux, constituez une équipe de bénévoles et éducateurs en charge de l'organisation du trajet

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Installer un parking à vélo sécurisé au club, voire doter le club d'une flotte de vélos en proposant un atelier de sécurité à vélo en lien avec la Préfecture pour les jeunes licenciés

FACTEUR-CLÉ N°2 : Discuter avec la collectivité pour avoir une offre de bus dédiée au club

FACTEUR-CLÉ N°3 : Identifier les itinéraires cyclables et les trottoirs accessibles pour les trajets en transport doux

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Assurer la sécurité des licencié·e·s lors des trajets en transport doux
DIFFICULTÉ N°2 : Lors des trajets en transport en commun, réussir à trouver les arrêts au plus près des lieux de pratique

MESURE D'IMPACT

Nombre de déplacements réalisés en transports en commun et distance (km)
Nombre de déplacements réalisés en transports doux et distance (km)

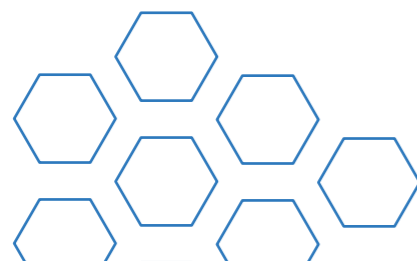
LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Le Pédi_Bruz entre le centre aéré et le club du FC Bruz

<https://foot35.fff.fr/simple/retour-action-pef-au-fc-bruz/>



24 – CITEPA, Inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre en France, avril 2016



FICHE N°11 DOTER LE CLUB DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU « PROPRES » OU DE MINIBUS

Sur le plan environnemental, les véhicules électriques ou propres permettent au club de « décarboner » ses déplacements et de participer ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des nuisances sonores. Les minibus sont eux très utiles pour éviter le transport à vide des licencié·e·s en voiture et créer une cohésion de groupe. Limitation des émissions de gaz à effet de serre et réduction de la facture énergétique : un choix doublement gagnant !

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Évaluer les consommations et les distances parcourues par le club en voiture chaque année lors des déplacements et en estimer le coût

ÉTAPE N°2 : Élaborer un plan de financement de l'achat de minibus ou véhicules électriques et propres en collaboration avec les collectivités locales et les partenaires du club

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Désigner un bénévole responsable de la bonne gestion des véhicules
FACTEUR-CLÉ N°2 : Débuter par l'achat d'un seul véhicule pour mener une expérimentation avant d'agrandir la flotte
FACTEUR-CLÉ N°3 : Collaborer avec la commune pour installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Le coût des véhicules et de leur entretien (recharge électrique,...)
DIFFICULTÉ N°2 : Le coût des assurances et les vols-dégradations

MESURE D'IMPACT

Nombre de véhicules achetés
Nombre de trajets réalisés avec ces véhicules : kilométrage, nombre de licenciés transportés (entraînements, matchs à l'extérieur)

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Le Tifo du FC Saint Mandé pour sensibiliser au transport vert et acheter des véhicules électriques.

<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/sensibilisation-au-transport-vert-le-tifo-du-fcsm>



**LIMITATION
DES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE ET
RÉDUCTION DE LA FACTURE
ÉNERGÉTIQUE : UN CHOIX
DOUBLEMENT GAGNANT !**



**#MARQUER
DEMAIN**

THÈME 4

TRIER, RECYCLER ET RÉDUIRE SES DÉCHETS

FICHE N°12

TRIER ET RECYCLER
SES DÉCHETS

FICHE N°13

RÉEMPLOYER SES PRODUITS

FICHE N°14

RÉDUIRE SES DÉCHETS



LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS EST DEVENUE UN ENJEU PHARE DE NOS SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES.

Dans le monde, les déchets s'accumulent, en particulier dans les mers et océans, plus spécifiquement dans des zones appelées « gyres » où convergent les courants marins et se concentrent les déchets. **Ces déchets ont un coût pour l'environnement, la société et l'être humain** : les ressources naturelles s'amenuisent, la biodiversité est menacée, l'air, la terre et l'eau sont pollués et les risques sanitaires autour de la gestion de ces déchets sont réels.

En France, les chiffres sont éloquentes : **1,2 tonnes de déchets sont produites en moyenne par habitant**, 80 000 tonnes de plastiques sont rejetées chaque année dans la nature, **10 millions de tonnes d'aliments consommables partent chaque année à la poubelle...** Le déchet devient notamment un poids lorsqu'il n'est pas réemployé, recyclé ou valorisé. **En France, on estime que 65% des déchets sont recyclés chaque année, un chiffre en augmentation de 13 points en 10 ans.**

Un tiers des déchets continue cependant à être éliminé, c'est-à-dire qu'il est incinéré ou stocké en décharge. C'est lors de ce processus que **le déchet devient extrêmement néfaste** puisque le méthane émis par les déchets représente une source importante d'émission de gaz à effet de serre.

Parmi ces déchets, le plastique occupe une place à part. **La France produit 4,5 millions de tonnes de déchets plastiques par an or ces derniers ne sont recyclés qu'à hauteur de 22%**. Le plastique, souvent à usage unique, vient gonfler la proportion de déchets à éliminer et donc les émissions de gaz à effet de serre, lorsqu'il n'est pas enfoui ou rejeté dans la nature.²⁵

Le club, en tant que lieu d'activités sportives et d'éducation, a une production de déchets qui n'est pas neutre. Les maillots, les shorts, les chaussures, les ballons, les coupelles, les bouteilles, les gobelets, les emballages alimentaires, les papiers... **sont au cœur de l'activité du club et de l'organisation de la pratique du football.**

Pourtant, le club est un formidable lieu d'action. **En recyclant ses déchets, le club apprend à ses licencié·e·s les bons gestes à adopter et à reproduire chez soi.** Mais le club doit aller au-delà et ne pas se contenter du recyclage qui *in fine* reste une consommation de ressources naturelles et une production de déchet.

En adoptant une réflexion en amont sur ses achats et sa consommation, en évitant l'utilisation de produits et d'emballages non nécessaires et en favorisant le réemploi, geste social et solidaire, le club peut travailler à une véritable réduction de ses déchets.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

FIGHE N°12 TRIER ET RECYCLER SES DÉCHETS

Le tri des déchets consiste à séparer et récupérer les déchets selon leur nature* pour tenter de leur donner une « seconde vie » et éviter leur élimination par incinération ou stockage en décharge. Ce geste est de plus en plus courant, notamment pour les jeunes générations, bien que les équipements publics ne soient pas encore totalement adaptés à la généralisation du tri. Le club de football, en collaboration avec les acteurs locaux du tri (collectivité, société de tri, association ou éco-organisme), doit poursuivre cette dynamique en incitant ses licencié·e·s à trier leurs déchets pour adopter les bons gestes simples et réduire son empreinte écologique.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Évaluer la quantité de déchets produits par le club chaque année et identifier les différentes catégories de déchets

ÉTAPE N°2 : Mettre en place une solution de tri en collaboration avec la collectivité locale pour disposer de bacs spécifiques et/ou d'un circuit de récupération de ces bacs par les sociétés de déchets et de tri

ÉTAPE N°3 : Sensibiliser les licencié·e·s pour leur apprendre à bien faire le tri via des affiches ou des ateliers, et insister sur la nécessité de réduire en amont les déchets qui peuvent être évités

POUR ALLER PLUS LOIN

LE CLUB PEUT AUSSI INSTALLER UN COMPOSTEUR POUR SES DÉCHETS ORGANIQUES. LE COMPOST POURRAIT SERVIR AU POTAGER PÉDAGOGIQUE DU CLUB, AUX ESPACES VERTS DE LA COMMUNE OU AUX AGRICULTEURS LOCAUX. IL PEUT ÉGALEMENT METTRE EN PLACE UNE COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS VIA UN PRESTATAIRE.

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Mobiliser les jeunes licencié·e·s, avec la collectivité ou des experts, pour leur enseigner le tri sélectif via des actions ponctuelles et des jeux comme une journée ramassage de déchets (plogging), ou des ateliers techniques mêlant des questions de tri sélectif

FACTEUR-CLÉ N°2 : Mettre les bacs en évidence avec des couleurs fortes pour éviter les erreurs de tri, associées à des affichages dans les locaux du club

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Réussir à changer les comportements, notamment des licencié·e·s adultes

DIFFICULTÉ N°2 : S'arrêter au tri sans enclencher de démarche de réduction des déchets en parallèle

MESURE D'IMPACT

Déchets triés (en kg)

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

L'opération « Nettoyons la nature » du Ferrain Association Neuvilleoise 96

<https://fan96.footeo.com/actualite/2017/10/16/operation-nettoyons-la-nature.html>

*Pour être plus précis, il s'agit de les rediriger vers les bons flux en prenant en compte leurs caractéristiques car parfois, le tri des déchets ne permet pas d'éviter leur incinération ou stockage (exemple : certains déchets dangereux qu'on ne sait pas traiter autrement, qu'on ne peut pas réemployer, recycler ou incinérer et qu'on doit stocker sous certaines conditions spécifiques)



FIGHE N°13 RÉEMPLOYER SES PRODUITS

Certains produits usagés, à cause de leur composition ou de leur utilité de base, sont difficilement recyclables. Le club peut trouver des moyens pour donner une seconde vie à ces des objets pour accroître leur durée de vie. C'est un geste écologique car cela évite que le déchet se retrouve dans la nature et aussi social puisque l'objet réutilisé peut servir auprès de personnes défavorisées.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Identifier les produits usagés qui ne seront plus utilisés ou consommés par le club : nourriture, vêtements sportifs, ballons, matériel informatique...

ÉTAPE N°2 : Organiser un événement spécifique de collecte autour du réemploi d'un type de produits en particulier

ÉTAPE N°3 : Se rapprocher d'associations spécialisées dans la seconde vie de certains matériaux ou d'associations venant en aide aux personnes en difficultés (dons alimentaires, vêtements) ou des recycleries (matériel sportif) pour orienter les objets réemployables vers le bon public/orienter les dons vers les licencié·e·s du club (ex. vêtements)

POUR ALLER PLUS LOIN

LE RÉEMPLOI ICI PROPOSÉ CONSISTE À UTILISER À NOUVEAU LES PRODUITS POUR UN USAGE IDENTIQUE (UN BALLON DE FOOT AVEC LEQUEL UNE ASSOCIATION POURRA À NOUVEAU FAIRE JOUER DES JEUNES). IL EST ÉGALEMENT POSSIBLE DE RÉUTILISER OU TRANSFORMER (« UPCYCLER ») LES PRODUITS TOTALEMENT USÉS ET IMPROPRES AU RÉEMPLOI (EXEMPLE : POGSBALL DE L'OLYMPIQUE GRANDE-SYNTHE).

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Désigner un éducateur ou un bénévole avec une équipe de jeunes licencié·e·s qui se chargera de l'organisation de l'événement de collecte

FACTEUR-CLÉ N°2 : Communiquer sur l'événement de collecte auprès des licencié·e·s et des différents publics du club. Faire intervenir l'association qui se chargera du réemploi des produits

FACTEUR-CLÉ N°3 : Avant tout achat de matériel, prévoir la seconde vie, la réutilisation ou le recyclage de celui-ci pour éviter qu'il ne devienne un déchet (exemple : ne pas floquer des maillots ou des écocups avec l'année de la saison)

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Réussir à cibler l'objet identifié pour le réemploi et ne pas se retrouver avec des produits ne correspondant pas aux attentes

DIFFICULTÉ N°2 : S'arrêter au réemploi sans enclencher de démarche de réduction des déchets

MESURE D'IMPACT

Quantité d'objets collectés et réutilisés

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

La PogsBall de l'Olympique de Grande Synthe pour transformer les vieux ballons en petites pouelles
<https://ffftv.fff.fr/video/6230108732001/focus-sur-l-olympique-grande-synthe>



FIGHE N°14 RÉDUIRE SES DÉCHETS

Au-delà du tri des déchets et de la réutilisation, la dernière étape est aujourd'hui de pouvoir réduire nos déchets. Réduire les déchets au sein du club consiste à éliminer ce qui est superflu, ce qui est jetable pour trouver des alternatives sans production de déchets. En visant l'objectif de club 0 déchet, le club va inciter les licencié·e·s à reproduire les bons gestes à leur domicile.

**IMPACT
ENVIRONNEMENTAL
CÔÛT FINANCIER**



FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Réduire ses déchets par étape en s'attaquant à un type de déchets à la fois

FACTEUR-CLÉ N°2 : Réussir à changer progressivement les mentalités pour éviter les retours en arrière et insister sur la mobilisation des jeunes licencié·e·s

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Trouver où acheter des produits en vrac

DIFFICULTÉ N°2 : Sensibiliser et convaincre à la réduction de déchets et de la limitation dans les achats

MESURE D'IMPACT

Évolution de la quantité de déchets produits (en kg)

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

« Moins tu jettes plus ça en jette »

du club AC Pouzauges Réaumur

(PRENDRE CONTACT AVEC LE FONDATION DU FOOTBALL
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS)

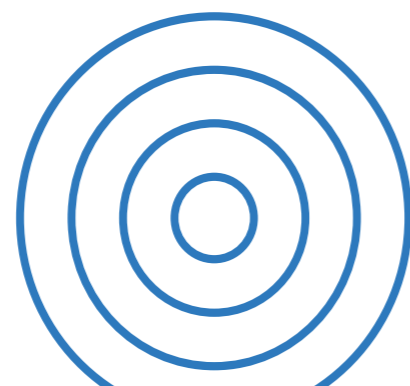
TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Réaliser un diagnostic des déchets produits par le club et identifier ce qui est évitable ou ce qui est réparable

ÉTAPE N°2 : Mettre fin aux emballages par des choix de consommation simples comme la mise à disposition de gourdes et fontaines à eau (voir fiche n°7), l'achat de produits (fruits, légumes) en vrac (voir fiche n°4), l'utilisation de vaisselle en dur (achat mutualisé, location...)

ÉTAPE N°3 : Réfléchir à la politique d'achats du club en évitant d'acheter chaque année des équipements sportifs supplémentaires

ÉTAPE N°4 : Sensibiliser les prestataires et partenaires du club pour supprimer les emballages à usage unique et autres déchets



LE CLUB
VA INCITER
LES LICENCIÉ·E·S
À REPRODUIRE
LES BONS GESTES
À LEUR DOMICILE.



#MARQUER
DEMAIN

THÈME 5 INFRA- STRUCTURES, CONSTRUCTION ET ENERGIE

FICHE N°15

PRÉSERVER
LA VÉGÉTALISATION
DU LIEU DE PRATIQUE

FICHE N°16

TRANSFORMER
LE CLUB-HOUSE EN
UN ÉQUIPEMENT VERT



LE SECTEUR DU BÂTIMENT REPRÉSENTE 44% DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE EN FRANCE, LOIN DEVANT LE SECTEUR DES TRANSPORTS (31,3%).

Chaque année, le secteur du bâtiment **émet plus de 123 millions de tonnes de CO²**, ce qui en fait l'un des domaines clés dans **la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique.**²⁶

Pour rendre le bâtiment plus économe en énergie, il faut favoriser sa rénovation énergétique ou, le cas échéant, construire des bâtiments neufs adaptés aux normes de réduction d'énergie en vigueur.

Une infrastructure mal isolée est une infrastructure qui nécessite une plus grande consommation d'énergie pour se chauffer ou se rafraîchir (climatisation).

C'est un engagement clé dans la réduction des gaz à effet de serre qui ont tant d'effets néfastes sur notre environnement. Le club, en tant que lieu de vie, dispose d'infrastructures nécessaires à la pratique sportive et à la convivialité : terrains, vestiaires, buvette, club-house...



Améliorer la performance énergétique de ces infrastructures et verdir les espaces autour de la pratique sont des moyens **d'adoucir son impact sur l'environnement** et de faire des économies financières. Cela demande de travailler de concert avec la collectivité locale.

26 – Ministère de la transition écologique, Energie dans les bâtiments

FIGHE N°15 PRÉSERVER LA VÉGÉTALISATION DU LIEU DE PRATIQUE

Avec ses 25 000 terrains, le football français couvre 18 000 hectares de surface en France métropolitaine et outre-mer. Les espaces qui les entourent sont autant de lieux où peuvent s'épanouir la faune et la flore locales. Avant d'être des installations sportives, les lieux de pratiques sont des espaces végétaux où vivent des espèces animales, des insectes créant une biodiversité spécifique. Le club peut veiller à ce que l'infrastructure reste un endroit de verdure et éviter la bétonisation du lieu de pratique par la superposition de bâtiments et de cheminements en bitume, car celle-ci est responsable de phénomènes de sécheresse ou d'inondation des sols et donc peut abîmer la qualité des infrastructures. L'aménagement paysager de l'installation doit trouver toute sa place dans sa gestion.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER

TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : En lien avec la collectivité, adopter une démarche globale de gestion des pelouses, basée sur l'appréciation du drainage, de l'arrosage et de la structure du sol, l'optimisation de la fertilisation, la planification des opérations mécaniques et l'utilisation d'alternatives aux produits phytosanitaires

ÉTAPE N°2 : En cas de terrains synthétiques, mettez en place des bordures pour éviter que les granulats ne sortent du terrain

ÉTAPE N°3 : En-dehors de la proximité immédiate des terrains, végétaliser le lieu de pratique en installant des haies de plantes adaptées au climat local, en laissant des espaces d'herbes folles s'auto-réguler, en plantant des arbres...

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Nouer une bonne entente avec la collectivité pour déterminer les prérogatives de chacun

FACTEUR-CLÉ N°2 : Organiser une animation auprès des licencié·e·s en faisant intervenir une association de protection de la nature locale pour faire découvrir la nature autour du stade et dans les espaces naturels aux alentours

FACTEUR-CLÉ N°3 : Réfléchir à l'utilisation de fonds FAFA pour financer ces actions

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Réussir à préserver la biodiversité tout en obtenant une pelouse de bonne qualité pour la pratique

DIFFICULTÉ N°2 : Faire face aux événements climatiques imprévus

MESURE D'IMPACT

Observation du retour de la faune et la flore (avant/après)

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Le traçage écologique des lignes du terrain par le Vallée du Breuchin Football Club
<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/tracage-ecologique>



FIGHE N°16 TRANSFORMER LE CLUB-HOUSE EN UN ÉQUIPEMENT VERT

Le club-house est le lieu de sociabilité du club et fait le lien avec le terrain de football. C'est un lieu où le club fait passer des messages aux licencié·e·s et entretient une bonne ambiance pour le club. Comme tout bâtiment, le club-house a une consommation énergétique qui doit être maîtrisée pour en faire un lieu écoresponsable. De plus, en adoptant les bons gestes au club-house, les licencié·e·s seront enclins à les reproduire chez eux.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER




TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Collaborer avec la collectivité pour réaliser des aménagements afin de réduire l'empreinte écologique du club-house : refonte de l'isolation, mise en place d'un contrat d'énergie durable, installation d'ampoules LED et de minuteurs, changement de la chaudière, limitation de la durée d'éclairage des terrains et choix d'ampoules écoresponsables...

ÉTAPE N°2 : Pour aller plus loin, rendre le club-house en un lieu créateur d'énergies avec la récupération de l'eau de pluie (voir fiche n°8), l'installation de panneaux solaires, d'une toiture végétalisée

ÉTAPE N°3 : Réduire la pollution numérique en éteignant les écrans d'ordinateur, en réduisant l'envoi d'emails et en limitant le nombre d'onglets, en choisissant un moteur de recherche éco-responsable, en limitant ses impressions, en choisissant un papier d'impression certifié FSC et des encres écoresponsables

ÉTAPE N°4 : Équiper le club-house avec des équipements à faible consommation d'énergie, économes en eau, de seconde main (frigo, lave-vaisselle, tuyauterie...)

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Évaluer l'impact énergétique du club-house et présenter à la collectivité les économies possibles

FACTEUR-CLÉ N°2 : Sensibiliser les licencié·e·s sur les bonnes pratiques comme l'extinction des lumières et des écrans

FACTEUR-CLÉ N°3 : Réfléchir à l'utilisation de fonds FAFA pour financer ces actions

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Engager des travaux sans perturber le fonctionnement normal du club-house
DIFFICULTÉ N°2 : Trouver les financements adéquats pour entreprendre les travaux ou les investissements

MESURE D'IMPACT

Évolution de la consommation énergétique du club avant et après les aménagements


LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

« Faisons le plein d'énergie solaire ! » de l'AS Bavilliers

<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/energie-renouvelable>



**AMÉLIORER
LA PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE DE SES
INFRASTRUCTURES
ET VERDIR LES ESPACES
AUTOUR DE LA PRATIQUE
SONT DES MOYENS
D'ADOUCCIR SON IMPACT
SUR L'ENVIRONNEMENT**



THÈME 5

**25 000 TERRAINS :
LE FOOTBALL FRANÇAIS
COUVRE 20 000 HECTARES
DE SURFACE EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE
ET OUTRE-MER.**



**#MARQUER
DEMAIN**



THÈME 6

ENGAGER SON CLUB

DANS UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

FICHE N°17

FAIRE UNE ACTION ANNUELLE AVEC UNE ASSOCIATION

FICHE N°18

CRÉER UNE PART ÉCOLOGIQUE DANS LE COÛT DE LA COTISATION



Nous l'avons vu tout au long de ce guide : les données et l'évaluation sont des préalables à toute construction

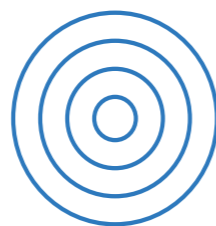
D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE RÉDUCTION DE SES IMPACTS NÉGATIFS.

D'autant plus qu'il est presque illusoire d'arriver à un club « neutre », c'est-à-dire **un club dont l'activité et les consommations ne produiraient aucun impact sur l'environnement.**

Si l'on peut tendre vers cet idéal, il est également nécessaire d'étudier les mécanismes de compensation des impacts négatifs qui sont inévitables, afin de faire **un geste pour l'environnement qui nous offre tant de possibilités.**

La compensation – on peut d'ailleurs parler de contribution – est un moyen de mobiliser les licencié·e·s du club sur des actions fortes et marquantes. La compensation ne doit, néanmoins, être réalisée **qu'en dernier ressort**, à la fin du processus d'écoresponsabilité. Elle vient après la suppression et la réduction des actions à impact négatif.

FIGHE N°17 FAIRE UNE ACTION ANNUELLE AVEC UNE ASSOCIATION



Le club de football est un acteur phare de sa commune et participe à la vie locale. Ouvert vers l'extérieur, il peut collaborer avec la collectivité, les écoles et les associations locales dans le cadre de projets éducatifs. Organiser une action annuelle avec une association caritative ou de protection de l'environnement permet au club de bénéficier de l'expertise de l'association pour délivrer des messages forts aux licencié·e·s et mêler football et éducation.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Contacter, via la collectivité, les associations locales (solidaires, protection de l'environnement) pour élaborer des pistes d'actions communes

ÉTAPE N°2 : Organiser un événement avec cette association au club en faisant participer les licencié·e·s (exemple : balade sur le littoral, randonnée en montagne ou en forêt, levée de fonds...)

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Désigner un éducateur ou bénévole en charge de l'organisation de l'événement avec l'association locale

FACTEUR-CLÉ N°2 : Aller plus loin en transformant l'action ponctuelle en projet collaboratif avec les licencié·e·s sur toute la saison

FACTEUR-CLÉ N°3 : Inviter en retour les membres de l'association à assister aux événements du club

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : Trouver la bonne association

DIFFICULTÉ N°2 : Réussir à mobiliser les licencié·e·s

DIFFICULTÉ N°3 : Ne pas se contenter uniquement d'une action de communication

MESURE D'IMPACT

Nombre d'actions menées avec des associations et résultats

LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

Les actions des clubs pour promouvoir le don auprès du Téléthon
<https://www.telethonfoot.fr/>



FIGHE N°18 CRÉER UNE PART ÉCOLOGIQUE DANS LE COÛT DE LA COTISATION

Créer une part écologique dans le coût de la cotisation consiste à flécher un certain montant de la cotisation vers des actions écoresponsables. En créant une part écologique dans le coût de la cotisation, le club s'engage dans une démarche écoresponsable en constituant un vrai budget qui sera utilisé pour un projet ou une action précise. Il ne s'agit pas forcément d'augmenter le coût de celle-ci mais d'agencer différemment le budget obtenu par la cotisation (en limitant l'achat de nouveaux équipements s'il en reste en bon état par exemple).

IMPACT ENVIRONNEMENTAL
COÛT FINANCIER



TUTORIEL

ÉTAPE N°1 : Faire le bilan du coût de la cotisation et évaluer les postes auxquels sont affectées les recettes afférentes

ÉTAPE N°2 : Estimer le budget nécessaire pour l'action écoresponsable (installation du tri, opération de collecte, création d'un potager, etc)

ÉTAPE N°3 : Désigner la part écologique de la cotisation

FACTEURS-CLÉS

FACTEUR-CLÉ N°1 : Sensibiliser les licencié·e·s et expliquer la démarche. La part écologique peut être proposée en option au paiement de la cotisation

FACTEUR-CLÉ N°2 : Faire le bilan chaque année auprès des licencié·e·s de l'utilité de cette part écologique en valorisant les actions réalisées à partir de ce budget pour les sensibiliser et les rendre acteurs de la démarche écoresponsable du club

DIFFICULTÉS POSSIBLES

DIFFICULTÉ N°1 : L'augmentation du prix de la cotisation

DIFFICULTÉ N°2 : La recherche d'autres sources de financement pour mener des actions

MESURE D'IMPACT

Montant récolté auprès des licencié·e·s

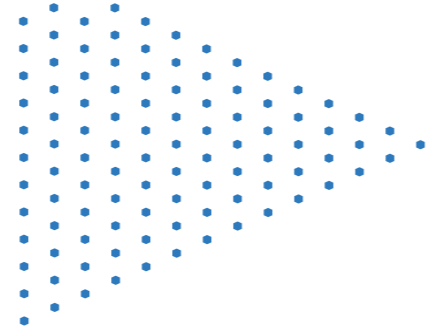
LA BONNE PRATIQUE DES TERRITOIRES

La licence à points promouvant l'écocitoyenneté du Vallée du Breuchin Football Club

<https://www.fondactiondufootball.com/laureats/licence-a-points>



RESSOURCES - POUR ALLER PLUS LOIN



Le moteur de recherche du Fondation présentant les projets des nominés et vainqueurs des trophées Philippe Séguin afin de promouvoir ces bonnes pratiques :
<https://www.fondactiondufootball.com/actions-des-laureats>

La boîte à outils du CNOSF recensant des actions éco-responsables menées par des Fédérations, ligues, districts ou clubs :
<https://rso.franceolympique.com/outils>

Les possibilités d'accompagnement et le FFPF Challenge de Fair Play For Planet : <http://www.fairplayforplanet.org/>

COMPRENDRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Explication du changement climatique et ses conséquences :

www.youtube.com/watch?v=NfaeoCORuzk&feature=emb_title

Source : www.urlr.me/JBj4h

ADEME, les impacts du changement climatique en France : www.ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/defis-environnementaux/changement-climatique/comprendre-le-changement-climatique/article/infographies-et-videos-de-synthese-sur-le-changement-climatique

Autre explication :
www.youtube.com/watch?v=T4LVXCCmIKa&t=116s

Centre de ressources économie circulaire et déchets (vous y retrouverez de nombreux outils, fiches actions et partages d'expérience) : <https://www.optigede.ademe.fr/>

NB : lors de l'ouverture d'un lien vidéo, prenez-le temps de régler les paramètres de lecture et de choisir une moindre qualité afin de limiter l'impact environnemental de ce visionnage !

S'ALIMENTER AUTREMENT

FICHE N°1 : Organiser un atelier de sensibilisation à l'alimentation durable

Comité Français pour la Solidarité Internationale – Fiche « atelier cuisine et alimentation durable » : www.alimenterre.org/atelier-cuisine-et-alimentation-durable

FICHE N°2 : Proposer une solution pour éviter le gaspillage alimentaire Zero Waste France – les effets du gaspillage alimentaire : www.zerowastefrance.org/champ-poubelle-gaspillage-alimentaire-climat/
ADEME – Les enjeux du gaspillage alimentaire : www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/eviter-production-dechets/dossier/reduire-gaspillage-alimentaire/enjeux

FICHE N°3 : Mettre en place un partenariat avec des agriculteurs
Annuaire national des AMAP : www.reseau-amap.org/

FICHE N°4 : Proposer une alimentation responsable à la buvette
WWF – Alimentation, favoriser des systèmes alimentaires durables : www.wwf.fr/champs-daction/alimentation
Conseils WWF – Manger mieux pour le même prix : www.wwf.fr/vous-informer/actualites/pour-le-meme-prix-manger-mieux-tout-en-reduisant-notre-impact-sur-la-planete-cest-possible

FICHE N°5 : Mise en place d'un potager pédagogique
Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plantes – Frise « jardiner au fil des saisons » : www.jardinons-alecole.org/ouverturepdf.php?file=d7806-guide-jardine-au-fil-des-saisons-1582100267.pdf
Fermes pédagogiques 72 – Créer un jardin pédagogique à l'école : www.jardinermonecole.org/wp-content/uploads/2016/07/Dossier-technique-jardin-pedagogique.pdf

ECONOMISER L'EAU

FICHE N°6 : Favoriser les économies d'eau
Water Family – Empreinte H2O, calculer votre consommation d'eau : www.empreinteh2o.com/index.php
La brosse écologique de Tiraka pour nettoyer vos crampons : www.tiraka.fr/

FICHE N°8 : Installer un récupérateur d'eau de pluie
Leroy Merlin – Tutoriel d'installation d'un bac récupérateur : www.leroymerlin.fr/campus/exterieurs/comment-recuperer-eau-de-pluie.html

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

FICHE N°9 : Mettre en place un système de covoiturage
Organisation de covoiturage pour des groupes privés : www.covoitribu.fr/

Colibris – Mettre en place un système de covoiturage : <https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-laction/creer-son-projet/mettre-en-place-un-systeme-covoiturage>

FICHE N°10 : Privilégier les transports en commun et transports doux (marche, vélo)
Colibris – Mettre en place un pédibus : <https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-laction/creer-son-projet/mettre-en-place-un-pedibus>
Programme Educatif Fédéral (PEF) – Fiche environnement : utiliser des transports éco-responsables : https://www.fff.fr/e/programme_educatif_federal/assets/fff-fiche-act-edu-environnement.pdf

FICHE N°11 : Doter le club de véhicules électriques ou propres ou de minibus

Ademe – Comparateur des véhicules neufs :

<https://carlabelling.ademe.fr/>

Ministère de la Transition Ecologie – Je roule en électrique : <https://www.je-roule-en-electrique.fr/>

Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) – Financement de projet transport : http://retprod.com/z_fafa/transport.html

TRIER ET RECYCLER SES DÉCHETS

FICHE N°12 : Trier et recycler ses déchets

SYCTOM Paris – Le parcours des déchets, site à destination des enfants : <https://sitetom.syctom-paris.fr/le-parcours-des-dechets/tom-recycle.html>
Programme Educatif Fédéral (PEF) – Fiche environnement : sensibiliser au tri des déchets : https://www.fff.fr/e/programme_educatif_federal/assets/fff-fiche-act-edu-environnement.pdf

FICHE N°13 : Réutiliser ses déchets

WWF – Mieux gérer ses déchets :

<https://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/dechets>

ADEME – Le réemploi et la réutilisation : <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/eviter-production-dechets/reemploi-reutilisation>

FICHE N°14 : Réduire ses déchets

Le guide de Zero Waste France pour un événement sportif 0 déchet : <https://www.zerowastefrance.org/publication/mon-evenement-sportif-zero-dechet/>

La grille d'auto-évaluation de Zero Waste France pour l'événementiel 0 déchet : <https://www.zerowastefrance.org/publication/grille-dauto-evaluation-evenementiel-sportif-zero-dechet/>

Zero Waste France – Formation en ligne gratuite pour aller vers le 0 déchet :

<https://www.zerowastefrance.org/projet/mooc-zero-dechet-la-premiere-formation-en-ligne-gratuite-sur-le-zero-dechet/>

Programme Educatif Fédéral (PEF) – Fiche environnement : réduire sa production de déchets : https://www.fff.fr/e/programme_educatif_federal/assets/fff-fiche-act-edu-environnement.pdf

INFRASTRUCTURES ET ÉNERGIE

FICHE N°15 : Préserver la végétalisation du lieu de pratique

Fédération Française de Golf – Plan d'actions pour

la transition écologique et la protection de la biodiversité

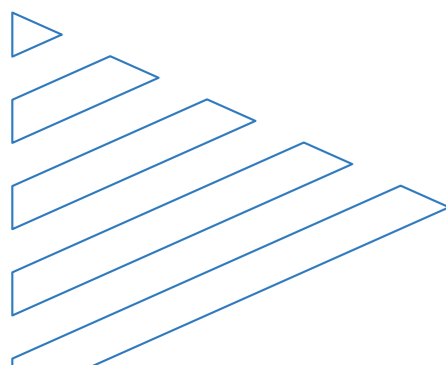
sur les terrains : <https://www.ffgolf.org/Transition-ecologique/Le-plan-d-action-ffgolf>

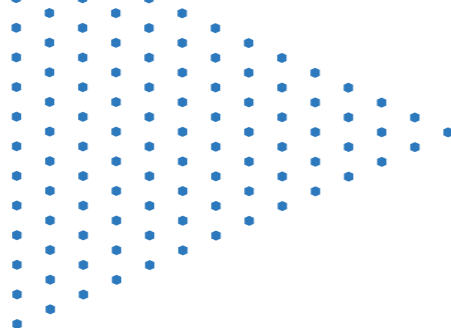
Le guide « Vers le « zéro phyto » des terrains de sport en pelouse naturelle » rédigé avec la participation de la FFF : https://www.plante-et-cite.fr/Ressource/fiche/640/vers_le_zero_phyto_des_terrains_de_sport_en_pelouse_naturelle_demarche_globale_et_gestion_integrale/n:24

FICHE N°16 : Transformer le club-house en un équipement vert

Greenpeace – Comparatif écolo des fournisseurs d'électricité : <https://www.greenpeace.fr/ecolo-watt-comparatif-ecolo-fournisseurs-delectricite/>

ADEME – Eco-responsable au bureau : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf>





REMERCIEMENTS

Ce guide est le fruit d'un travail collectif et collaboratif, qui n'aurait pu voir le jour sans l'implication de l'ensemble de ses contributeurs.

Nous tenons en premier lieu à remercier sincèrement l'ensemble des représentants des clubs amateurs impliqués dans ce projet : Cergy Pontoise FC, CS Venise Verte (David Mechineau) ; FC Saint Etienne du Rouvray (Sébastien Henry) ; FC Saint Mandé (François Lecordix) ; US Pouvourville (Mansour Terab) ; FAN96 Neuville-en-Ferrain (Mustapha Taha) ; AS Bayard Saumur (Sébastien Trollat) ; Olympique de Grande-Synthe (Abdelmalik Bellaredj) ; FC Bourget (Oualid Bourarach) ; Entente Sportive Sarras Saint Vallier (Christophe Leherpeux) ; Etoile Sportive Loges et Forêt (Mikaël Roux et Pascal Cerrajero) ; ESAP Metz (Mohamed Aït Bayahya) ; Cosmopolitan Club de Taverny (Thomas Hammoudi) ; Red Star FC (Gauthier Penicaud) ; Juvisy Académie de Football (Bara Diouf) ; AS Surieux Echirolles (Fred Maissa) ; AB Saint-Denis (Arnaud Cheron) ; Seignosse Capbreton Soustons FC (Valérie Lucas) ; AF Garennes Colombes (Alain Viaud) ; TVEC 85 Les Sables d'Olonne (Jean-Christophe Meignant)

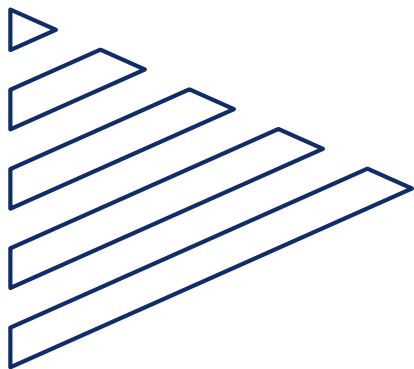
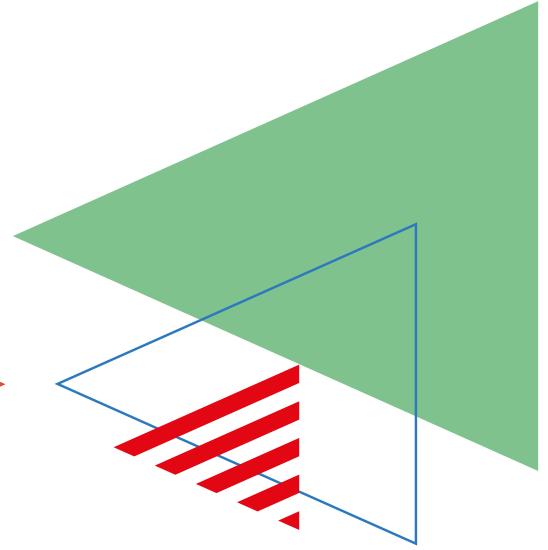
Nous tenons également à remercier l'ensemble des experts mobilisés dans la relecture de ce guide, pour leurs conseils avisés et leurs retours éclairés. Nous remercions en particulier : les membres de la mission Sport et Développement durable du Ministère des Sports, l'ADEME, Fair Play For Planet, le WWF France, Zero Waste France et le service RSO du CNOSF.

**Le service RSO de la Fédération Française de Football
Le Fondaction du Football**



#MARQUER DEMAIN





**#MARQUER
DEMAIN**

